

INFO PRESSE

Date : 21/12/2023

De la part de service communication
04 79 60 23 05 - communication@mairie-chambery.fr

Réseau de chauffage urbain de Chambéry Un réseau plus écologique, plus étendu et des baisses de tarifs pour la majorité des usagers

Le réseau de chauffage urbain de la Ville de Chambéry est exploité depuis 1987 par la [Société chambérienne de distribution de chaleur](#) (SCDC), filiale d'Engie, dans le cadre d'un contrat de concession qui prendra fin au 31 août 2024. Une nouvelle procédure de mise en concurrence a donc été lancée pour l'exploitation du réseau durant les 25 prochaines années. La Ville de Chambéry a souhaité faire bénéficier de cette opportunité à des communes limitrophes volontaires. Chambéry, La Motte-Servolex, Bassens et Cognin ont ainsi constitué un groupement.

Les communes du groupement ont évalué les offres selon leurs objectifs pour le futur contrat :

- un réseau plus développé sur le territoire (densification et extension) : augmentation de la quantité de chaleur vendue et plus de tonnes de CO2 évitées ;
- un réseau encore plus vertueux grâce à l'optimisation du taux d'énergies renouvelables et de récupération ;
- un réseau plus performant et sécurisé grâce à un plan d'investissement et de maintenance important ;
- des tarifs plus compétitifs et stables pour les usagers.



Après plus de deux ans de travail et de négociation avec les candidats, la société [Dalkia](#), filiale du groupe EDF (détenue à 100% par l'Etat) a été retenue. Les conseils municipaux de chaque commune ont approuvé ce choix entre les 18 et 19 décembre 2023. Le nouveau contrat débutera le 1^{er} septembre 2024.

Ce nouveau contrat, étendu à trois nouvelles communes, permettra de moderniser et de développer le réseau de chaleur de Chambéry qui est l'un des plus grands de France. Son développement est l'un des leviers majeurs de la transition énergétique et de la lutte contre le réchauffement climatique du territoire chambérien. C'est également le moyen de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et de mieux maîtriser les prix du chauffage pour un grand nombre de foyers.

L'offre du nouveau concessionnaire répond le mieux aux attentes du groupement des autorités concédantes :

- le développement le plus ambitieux du réseau de chaleur : + 50 % d'énergie livrée en 2030 ;

VILLE DE CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

04 79 60 23 05 - chambery.fr -   @VillededeChambery

- un taux d'énergies renouvelables porté à près de 90 % : en moyenne 60 000 tonnes de CO2 évitées par an sur la durée du contrat ;
- le tarif global pour les usagers le plus bas et une baisse du coût du chauffage pour 96 % des abonnés. Par exemple, pour un appartement de 60 m² moyennement isolé : baisse de 24 % du coût du chauffage annuel (de 982 € TTC à 745 € TTC, soit une baisse de 240 €/an environ) ;
- un niveau d'investissements très conséquent : de plus de 150 M€ (incluant les subventions) ;
- un planning de développement du réseau clair et optimisé sur le périmètre des 4 communes avec de nouveaux raccordements : quartiers de Vetrotex et Cassine, communes de Bassens, Cognin et La Motte-Servolex, voire en export sur d'autres communes ;
- un plan GER (Gros entretien renouvellement) bien doté garantissant un bon niveau de maintenance du réseau sur les 25 années du contrat.

Par ailleurs, à compter du 1^{er} septembre 2024, il sera plus facile pour les abonnés de modifier leur puissance d'abonnement, leur permettant ainsi de bénéficier d'un service plus adapté à leurs besoins.

Un nouveau contrat effectif au 1^{er} septembre 2024

Le contrat liant la Ville de Chambéry et la SCDC s'achèvera le 31 août 2024. Dès son installation, le nouvel exploitant appliquera de nouveaux tarifs et facilitera les révisions des puissances souscrites.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires du code du travail, le nouveau concessionnaire est tenu de reprendre le personnel affecté à l'exploitation du réseau de chaleur. Dalkia créera une société dédiée qui se substituera à la SCDC. Les contrats de travail seront transférés à cette nouvelle société sans modification du contenu pour les salariés.

Quelques repères sur le réseau de chaleur de Chambéry :

- Un réseau de plus de 70 ans exploité depuis 1987 par la SCDC.
- Presque 200 000 MWh de chaleur livrés en 2022.
- 58 km de canalisations, ce qui fait de ce réseau le 5^{ème} plus grand réseau de chaleur de France.
- 28 000 ménages, 3 industriels et de nombreux bâtiments publics raccordés (Malraux, Chambéry Savoie Stadium, piscine, hôpital...).
- Un récent investissement qui va permettre d'atteindre 80 % d'énergies renouvelables et de récupération (ENR&R). Le réseau de chaleur est principalement alimenté par ses deux chaufferies biomasse et par l'Usine de valorisation énergétique et de traitement des déchets (UVETD) exploitée par [Savoie Déchets](#).
- 37 000 tonnes de CO2 évitées/an.
- 3 centrales de production : Bissy, Bassens et Croix-Rouge (Hauts-de-Chambéry).
- 38 M € de chiffre d'affaire en 2022.